



## DISPOSITIF SPPOTT


Sécurisation des parcours professionnels organisée pour les travailleurs temporaires

24 novembre 2011

Présentation de l'expérimentation conduite en Basse-Normandie



# Un contexte économique


- 2008 : début de la crise et entreprises en difficulté de plus en plus nombreuses
  - La Basse Normandie, territoire industriel est particulièrement impactée
  - Constat : rien est fait pour les fin de CDD et les intérimaires (CTP/CRP non éligible)
- 

# La place de la Région

- La Région a joué un rôle d'ensemblier pour la mise en place des CTP/CRP en créant un comité de pilotage mobilisant les 7 OPCA et Pôle emploi
- La Région a souhaité s'engager dans le cadre de la sécurisation des parcours sur les salariés en fin de mission d'intérim ou de CDD : premiers touchés par la crise



# Une réponse concertée de l'ETAT et la Région


- Co construction d'un cahier des charges pour accompagner la sécurisation du retour à l'emploi de ces publics fragiles
  - Partenariats : ETAT, Région, Pole Emploi, Prisme avec un opérateur : l'AFPA transition
  - La DGEFP et le FSE sollicités pour un cofinancement
  - Création d'un comité de pilotage régional
  - Déclinaison sur les territoires ciblés dans le cadre de l'animation territoriale
- 

# OBJECTIFS ET ENJEUX


## •Sécuriser le parcours professionnel des salariés de faible niveau de qualification en fin de mission d'intérim ou de CDD

- En assurant un accompagnement individuel sur 12 mois avec deux contacts par mois,
- En construisant un plan d'actions adapté au projet professionnel,
- En facilitant les démarches auprès des partenaires (prestations, aides et mesures, financement),

## •Pour

- Maintenir les conditions d'une dynamique positive pendant une période d'inactivité,
  - Renforcer les compétences,
  - Faciliter le retour à l'emploi.
- 

# Caractéristiques du dispositif

- Expérimental, concerté et partenarial
  - Co-piloté par les signataires de l'accord (Direccte, Conseil Régional, Pôle Emploi, Prisme, Agefiph et Afpa)
  - Adapté aux problématiques des territoires concernés (5 bassins d'emploi)
  - Optimisant les outils existants
  - Basé sur le volontariat des bénéficiaires
- 

# Les deux modes de repérage des bénéficiaires

## Repérage sur fichier

Pôle Emploi extrait du fichier des demandeurs d'emploi les personnes répondant aux critères d'éligibilité (Niveau de formation et fin de contrat ou de mission depuis moins de 5 mois)

Pôle Emploi convoque les demandeurs d'emploi concernés à une information collective

Présentation du dispositif et positionnement volontaire des demandeurs d'emploi lors de l'information collective (co-animée par Pôle Emploi et AFPA Transitions)

**Signature du contrat d'engagement lors du 1er RDV**

## Repérage en entretien


Conseiller Pôle Emploi ou collaborateur d'Agence d'Emploi repère un candidat éligible

Conseiller Pôle Emploi ou collaborateur d'Agence d'Emploi envoie une fiche de liaison au référent AFPA Transitions

Le référent AFPA Transitions contacte le demandeur d'emploi et lui propose un RDV

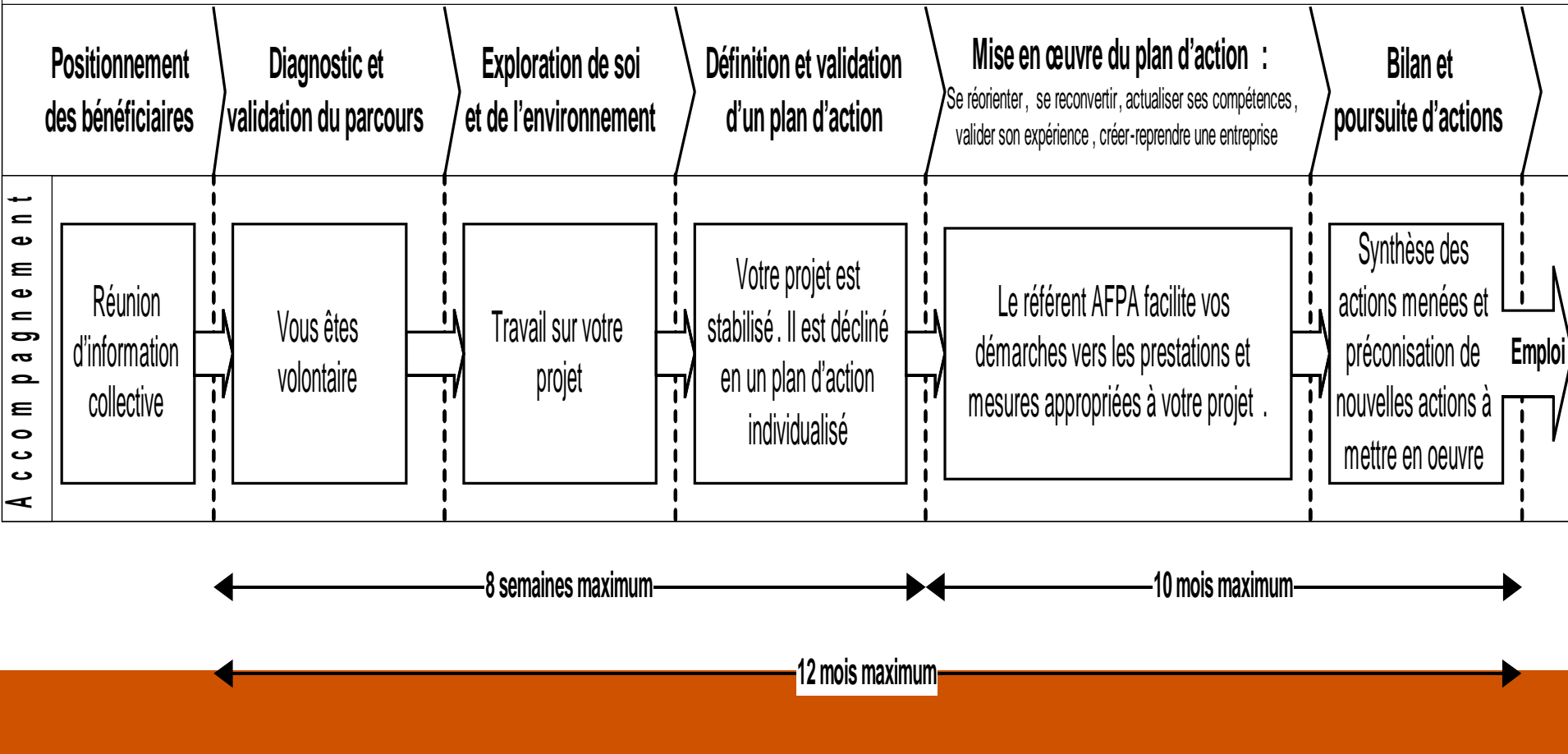
**Signature du contrat d'engagement lors du 1er RDV**

# Accompagnement des bénéficiaires

- Deux grandes étapes:
    1. Travailler le projet professionnel pendant 10 heures étalées sur une période de 8 semaines maximum.
    2. Mettre en œuvre le plan d'actions co-construit et en assurer le suivi sur une période maximum de 10 mois.
  - Possibilité de suspendre l'accompagnement pour une mission ou un contrat court (< 6 mois).
- 




# Dispositif SPPOTT « Sécurisation des Parcours Professionnels Optimisée pour les Travailleurs Temporaires »

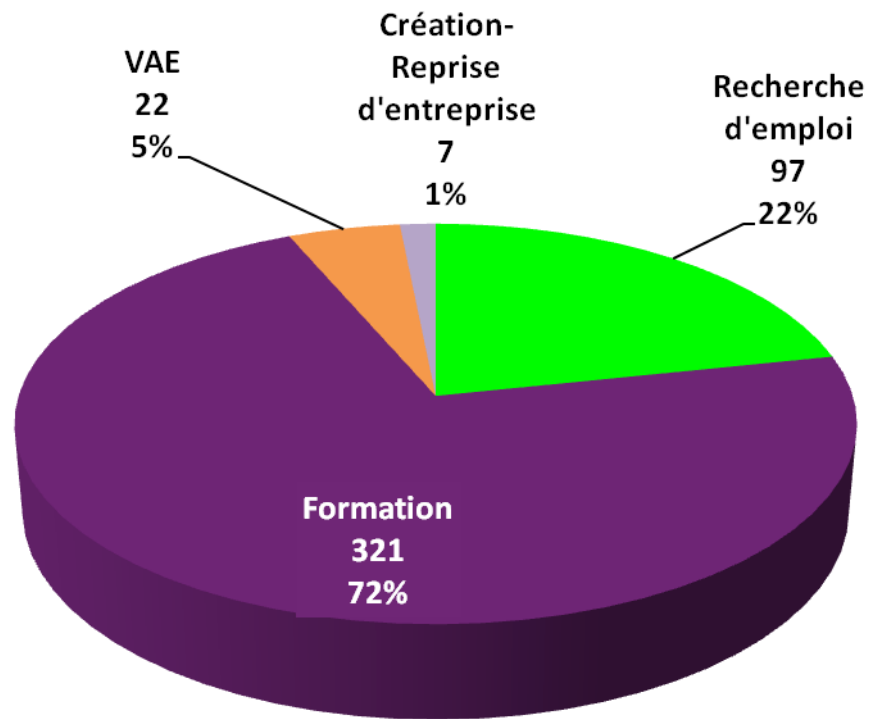


# Résultats

449 personnes accompagnées en Basse-Normandie

- 55% à l'issue d'un CDD et 45% à l'issue d'une mission intérimaire.
  - 25% du public accueilli n'est pas qualifié et présente un niveau infra V (inférieur à la 3ème)
  - 50 % du public accueilli est de niveau V validé ou non par un diplôme.
- 

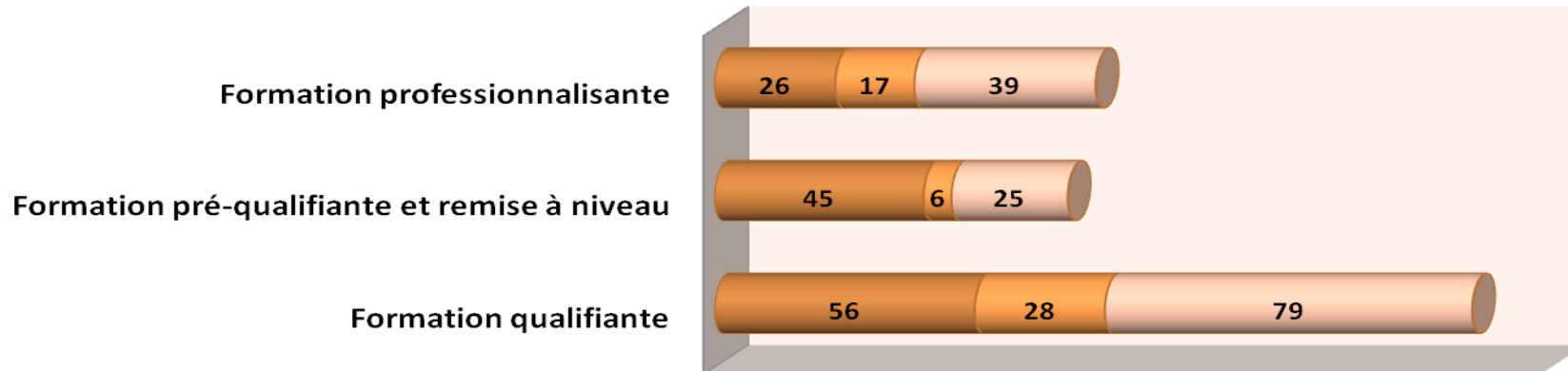
# Projets travaillés avec les bénéficiaires (au 21/09/2011)



- ✓ Près des 2/3 des bénéficiaires ont travaillé un projet de formation (souvent en parallèle de leur recherche d'emploi). 69% du total des CDD et 78% des intérimaires.
- ✓ 97 personnes ont travaillé exclusivement leurs démarches, techniques et outils de recherches d'emploi. 25% du total des CDD et 18% des intérimaires
- ✓ 22 personnes ont travaillé un projet de Validation des Acquis de leur Expérience (en parallèle de leur recherche d'emploi) (5% du total des CDD et 3% des intérimaires)
- ✓ 7 personnes ont été accompagnées dans leur projet de création d'entreprise (2% du total des fin de CDD et 2% des fins de mission intérimaire)

# Etat d'avancement des projets de formation

■ Réalisée ou en cours de réalisation ■ En projet ■ Suspendue

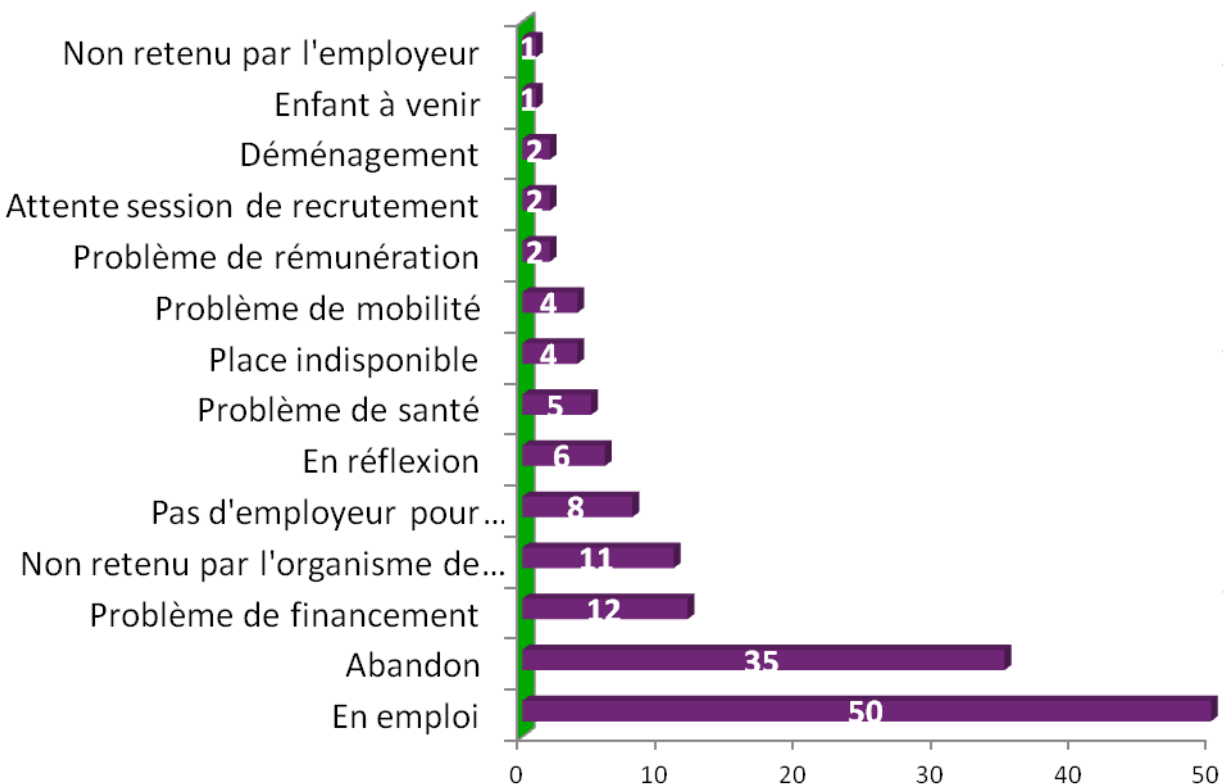


## TAUX DE REALISATION :

- ✓ 34 % pour les formations qualifiantes
- ✓ 32 % pour les formations professionnalisantes
- ✓ 59 % pour les préparatoires et RAN

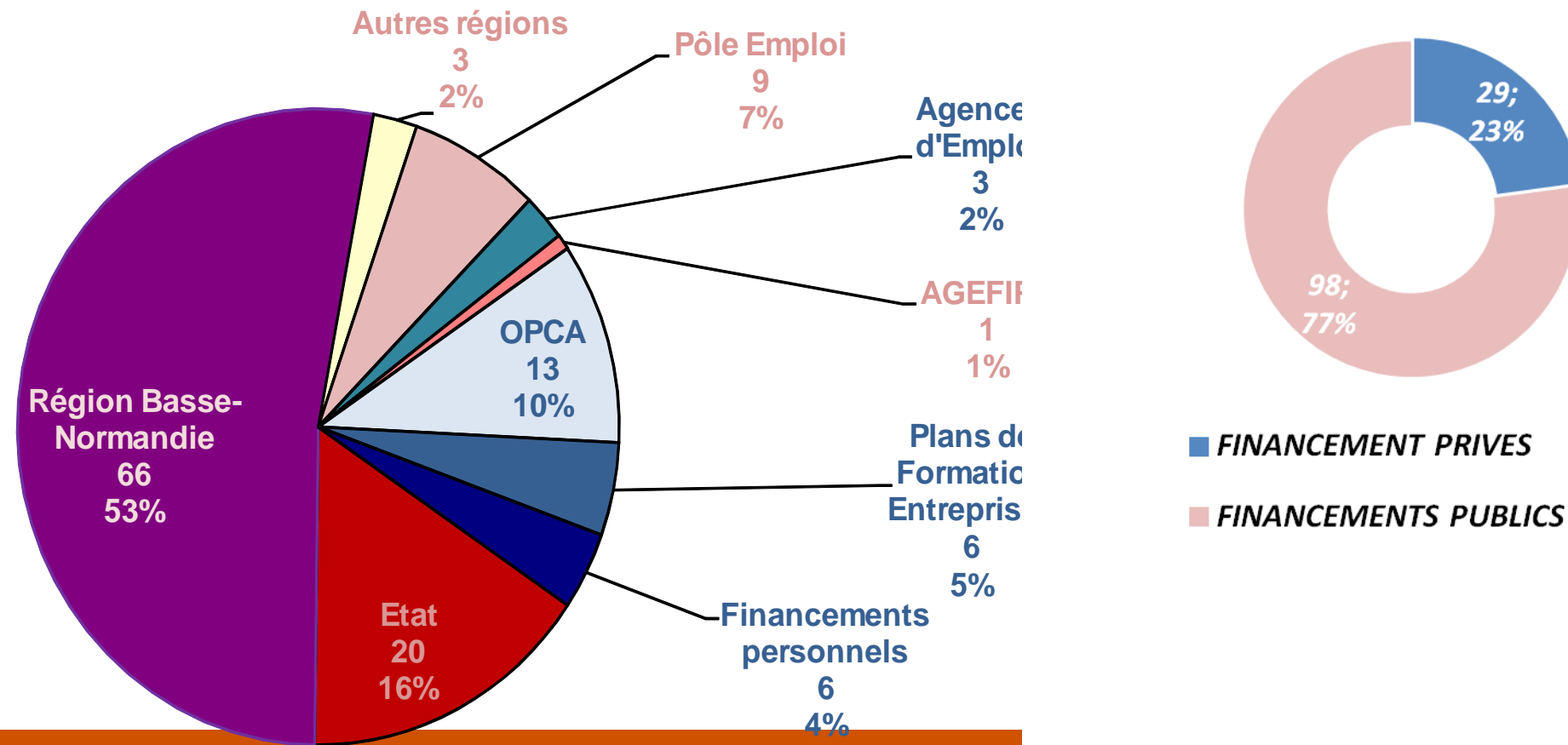
**Taux global = 40 %**

# Motifs de suspension des projets de formation

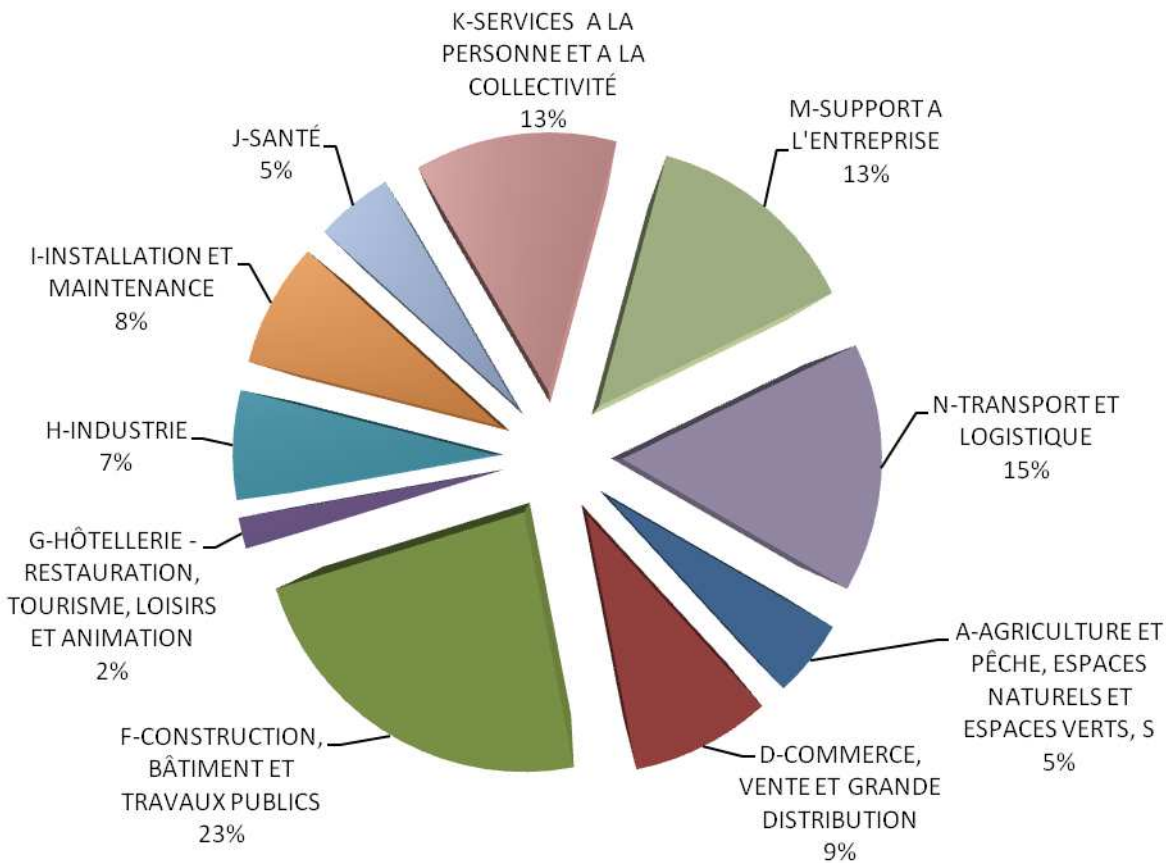


- La **reprise d'emploi** est le premier motif de suspension du projet de formation.
- L'abandon de l'accompagnement est le second motif.
- Les difficultés de financement du projet de formation sont la troisième cause de la suspension du projet.

# Financements mobilisés



# Secteurs professionnels des formations réalisées ou en cours

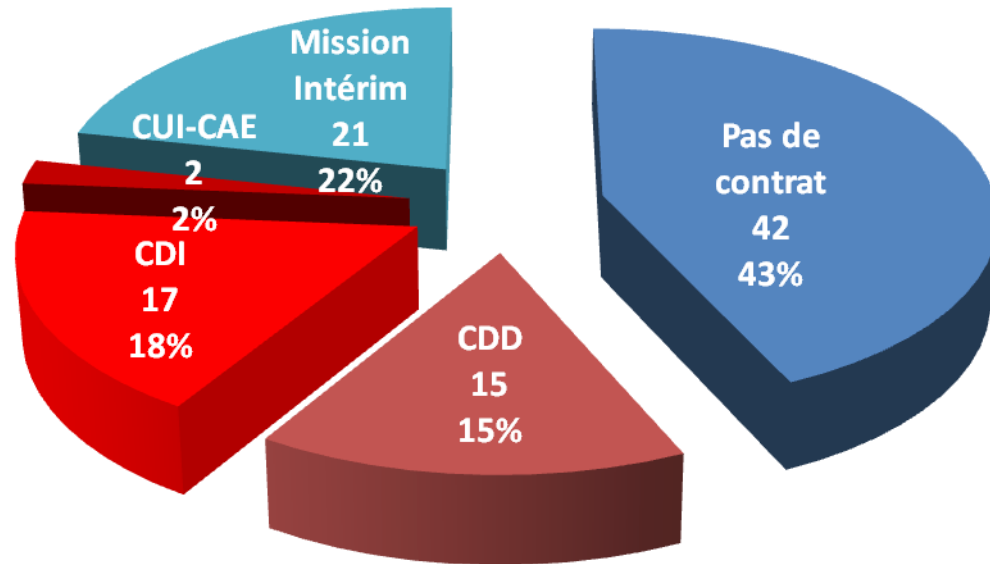


Les secteurs de formations sont très variés. Toutefois, les secteurs les plus représentés sont ceux :

- du bâtiment,
- du transport et logistique,
- des services à la personne et à la collectivité
- de support à l'entreprise

*Les  $\frac{3}{4}$  des formations qualifiantes sont de niveau V. 16 % des formations sont de niveau IV.*

# Contrats signés par les bénéficiaires accompagnés vers l'emploi




Parmi les 97 personnes accompagnées exclusivement dans leurs recherches d'emploi

- 57% ont repris une activité professionnelle durant l'accompagnement (dont 18% en CDI)
- 43% n'ont pas trouvé d'emploi pour le moment.

**L'emploi retrouvé est, dans la grande majorité des cas, identique à l'emploi perdu.**



# Problématique (1/2)

- Les femmes donnent souvent la priorité à l'organisation familiale au détriment de leur parcours professionnel.
  - L'image de soi est souvent altérée: difficulté à identifier leurs compétences personnelles, professionnelles.
  - Une préoccupation pour l'emploi immédiat en raison de nécessités financières et alimentaires incontournables. Par conséquent, demeure souvent une difficulté à se projeter dans le futur et sur des scénarios d'évolution.
  - Des problèmes de mobilité géographique pour accéder à la formation souhaitée (également liés à la rémunération).
  - Les offres de formation ne sont pas toujours disponibles au moment voulu.
  - Les critères d'éligibilité au CIF et au DIF sont souvent méconnus. Il est souvent trop tard pour les mobiliser.
- 

## Problématique (2/2)

### **Ces difficultés engendrent :**


- une faible perception de l'intérêt de la qualification et de la formation
- une faible demande de formation spontanée renforcée par la crainte du changement et d'une confrontation à une situation d'apprentissage.

### **et renforcent :**

- la nécessité d'assurer un accompagnement individualisé, étalé dans le temps et flexible par rapport à l'emploi.

# ATOOTS (1/4)

## Une organisation adaptée :

- la durée (12 mois) et la fréquence des rendez-vous (tous les 15 jours) sont adaptées au processus d'exploration (enquêtes, EMT,...), de consolidation et de réalisation du projet.
  - une flexibilité dans les RDV qui facilite les reprises d'emploi et le maintien d'une dynamique propice à l'insertion. 282 bénéficiaires (67 %) ont signé un contrat au cours de l'accompagnement (45 % de missions, 31% de CDD, 17 % de CDI)
  - les 10 heures prévues en phase diagnostic sont modulables en fonction du profil et des besoins des bénéficiaires.
  - des réajustements du plan d'action contractualisé notamment suite à la non réalisation du premier projet (non retenu par l'organisme, délai, problème de financement,...) sont possibles.
- 

# Atouts (2/4)

**L'accompagnement donne un cadre de travail, une guidance pour fonder et concrétiser la construction du projet. Il permet :**

- d'inscrire les étapes dans le temps.
- de clarifier les registres signifiants de leur expérience souvent hachée, précaire pour les aider à mieux comprendre leur cheminement et leurs difficultés éventuelles.
- de renforcer la représentation de leurs compétences et aptitudes personnelles par des séquences de travail sur l'image de soi (souvent dégradée), tests d'efficience et tests de personnalité...
- de faire prendre conscience du bénéfice à s'engager dans une qualification (meilleure garantie d'insertion, de stabilité, de rémunération,...).
- de travailler les choix professionnels et/ou élargir le choix des « possibles » par l'effet induit des questionnaires d'intérêts, de l'exploration du marché de l'emploi et de la formation (aires de mobilité d'emploi, enquêtes-métier, EMT, ECAP,...).

# Atouts (3/4)

## Il permet également :

- de s'approprier des repères sur soi-même et sur la représentation des situations d'emploi : mes ressources / mes contraintes / Comment je perçois tel métier, tel contexte de travail...
- de s'approprier les données de l'environnement :
  - Communication des données Formation/Emploi spécifiques au bassin
  - Accompagnement individualisé dans la démarche de recherche d'emploi (création de l'espace personnel, CV, lettre de motivation,...)
  - Accès à l'information facilité notamment sur les droits, les modalités de financement, d'indemnités,

... et ainsi d'agir de façon plus efficace sur leur avenir.

# Atouts (4/4)

- ❖ Des réunions des Comités Techniques Locaux tous les 2 mois en moyenne
  - Analyse de la situation de l'emploi des bassins et des besoins avec l'ensemble des partenaires
  - Echange sur l'état d'avancement des accompagnements et les difficultés rencontrées
  - Echange sur les offres de formation disponibles
  - Croisement des approches et de cultures des partenaires créant une dynamique
  
- ❖ Des communications régulières du groupe projet dans le cadre des ELC.
  
- ❖ Des échanges avec des partenaires associés (Cap Emploi, Mission Locale, CAPF, les agences d'emploi...).

# Axes de progrès

- Faciliter l'accès à la découverte des métiers
- Faciliter l'accès et le recours au co-financement (privé-public)
- Faciliter la mobilité géographique
- Prendre en compte la question de la rémunération durant la formation

## Dispositif SPPOTT

Un appui personnalisé  
pour sécuriser votre parcours



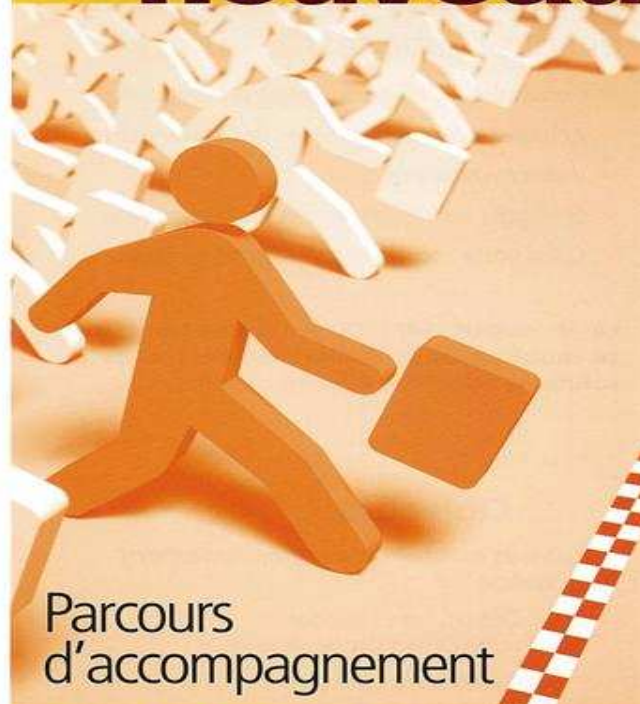
### Dispositif SPPOTT

AFFPA 52, rue Saint-Gabriel BP 45052  
14050 Caen cedex 4  
E.mail : [contact.sppott@afpa.fr](mailto:contact.sppott@afpa.fr)

Contactez votre antenne de proximité



# nouveau



Parcours  
d'accompagnement

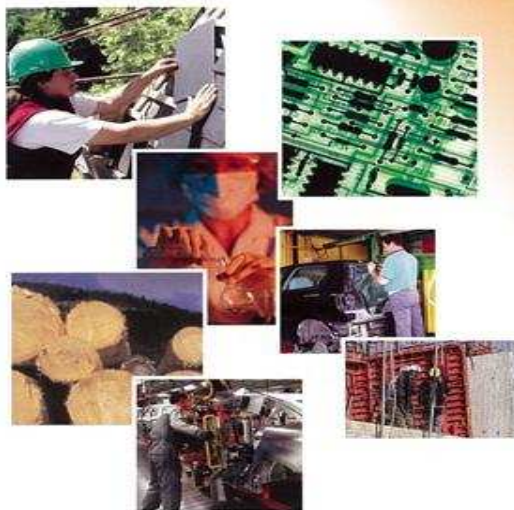
## Spécial CDD



## Vous avez terminé votre CDD\* et vous souhaitez

- Construire un nouveau projet professionnel
- Actualiser vos compétences professionnelles
- Valider vos acquis
- Envisager une reconversion professionnelle
- Créer votre société et préparer votre réussite

Le dispositif SPPOTT en Basse-Normandie se mobilise pour rechercher avec vous des solutions adaptées à votre besoin.



### Objectifs

*Vous assurer un accompagnement spécialisé*

- Construire et valider votre projet professionnel
- Faciliter vos démarches auprès des organismes concernés par votre projet

### Prestations

*Vous aider dans la recherche d'une solution adaptée*

- Analyse de votre parcours, prise en compte de votre projet professionnel
- Diagnostic de vos besoins en compétences et qualification
- Appui technique dans la mise en œuvre des étapes de votre projet
- Construction d'un plan d'actions individualisé

### Organisation

- Vous intégrez ce dispositif sur la base d'un engagement volontaire
- Vous avez 2 contacts minimum par mois avec votre référent
- Vous bénéficiez d'un accompagnement pendant la durée de votre parcours (12 mois maximum)

\*depuis moins de 4 mois et vous avez un niveau de qualification inférieur ou égal au BAC.

## Dispositif SPPOTT

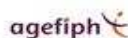
Un appui personnalisé  
pour sécuriser votre parcours



### Dispositif SPPOTT

AFPA 52, rue Saint-Gabriel BP 45052  
14050 Caen cedex 4  
E.mail : [contact.sppott@afpa.fr](mailto:contact.sppott@afpa.fr)

Contactez votre antenne de proximité



# nouveau



Parcours  
d'accompagnement

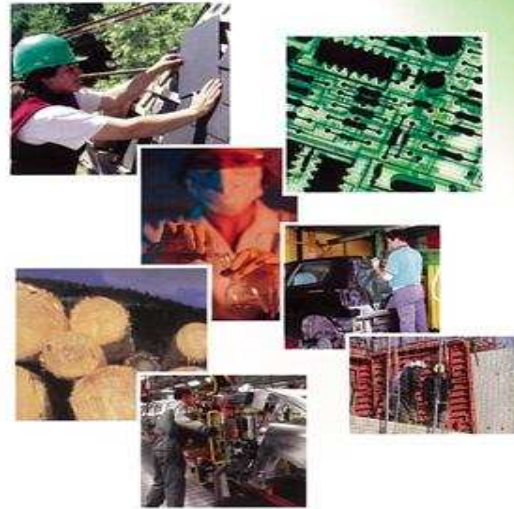
## Spécial Intérimaire



## Vous êtes intérimaire en fin de mission\* et vous souhaitez

- Construire un nouveau projet professionnel
- Actualiser vos compétences professionnelles
- Valider vos acquis
- Envisager une reconversion professionnelle
- Créer votre société et préparer votre réussite

Le dispositif SPPOTT en Basse-Normandie se mobilise pour rechercher avec vous des solutions adaptées à votre besoin.



### Objectifs

*Vous assurer un accompagnement spécialisé*

- Construire et valider votre projet professionnel
- Faciliter vos démarches auprès des organismes concernés par votre projet

### Prestations

*Vous aider dans la recherche d'une solution adaptée*

- Analyse de votre parcours, prise en compte de votre projet professionnel
- Diagnostic de vos besoins en compétences et qualification
- Appui technique dans la mise en œuvre des étapes de votre projet
- Construction d'un plan d'actions individualisé

### Organisation

- Vous intégrez ce dispositif sur la base d'un engagement volontaire
- Vous avez 2 contacts minimum par mois avec votre référent
- Vous bénéficiez d'un accompagnement pendant la durée de votre parcours (12 mois maximum)

\*depuis moins de 4 mois et vous avez un niveau de qualification inférieur ou égal au BAC.